

COMPTE RENDU
de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du 09 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Présents : JURY Gilles - MOULIN Emmanuel – ROMEAS Frédéric - FAYARD Jean-François - MOULIN Martine - PICHON Christophe - RANCON Raphaël - TERRIER Blandine - MONGEVILLE Christophe - SAMUEL Béatrice - MONTERYMARD-GRAS Florence - CROUZET Marc – GUERIN Nathalie - BANCEL Jean-Paul

Absent excusé : MENIS Alexandre

Secrétaire : MOULIN Emmanuel

Compte rendu du conseil municipal du 04 mai 2021

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 04 mai 2021 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1ère délibération : Contrat 43.11 : validation des projets retenus et autorisation de signer les conventions avec le Département de la Haute-Loire

Monsieur le Maire rappelle l'obtention d'une aide départementale de 60 000.00 € sur une dépense subventionnable de 300 000.00 € HT pour le projet « maison des associations et acquisition tènement pour la création du garage communal ».

La commune de Montregard a souhaité revoir l'aide attribuée au projet et a sollicité une modification sur les bases suivantes :

- Agrandissement de la salle multi-activités :
 - Dépenses subventionnable : 200 000 € HT
 - Taux : 20 %
 - Subvention 43.11 : 40.000 €
- Acquisition et études sur tènement pour création garage communal :
 - Dépenses subventionnable : 100 000 € HT
 - Taux : 20 %
 - Subvention 43.11 : 20.000 €

Proposition approuvée à l'unanimité.

2ème délibération : Décision modificative N°1 : budget commune

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de réajuster les crédits budgétaires concernant les opérations d'amortissements de subventions sur le budget communal.

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	1 328.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	1 328.00 €	0.00 €	0.00 €
R-777 : Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 328.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 328.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	1 328.00 €	0.00 €	1 328.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 328.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 328.00 €
D-13917 : Budget communautaire	0.00 €	1 328.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	1 328.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	1 328.00 €	0.00 €	1 328.00 €
Total General		2 656.00 €		2 656.00 €

Proposition approuvée à l'unanimité.

3ème délibération : Déclassement d'une portion de chemin rural situé au lieu-dit Coursoux, en vue d'une aliénation

Monsieur le Maire porte à connaissance du conseil le courrier adressé par Monsieur et Madame EPARVIER Davis, propriétaires de la parcelle située au lieu-dit Coursoux, cadastrée sous le N° H 946. Ils souhaitent acquérir la montée de grange et une partie du chemin rural qui jouxte leur propriété bâtie, représentant une surface de 227 m2.

Monsieur le Maire explique que rien ne semble s'opposer à la mise en place de la procédure de déclassement (enquête publique) de cette portion de chemin rural, faisant partie du domaine privé de la commune, avant cession à un tiers si l'enquête publique est positive.

Les frais de géomètre sont à la charge de l'acquéreur

Les frais de publication et d'enquête publique seront pris en charge par la commune.

Il est proposé de céder ce terrain au prix de 14.55 € le m2, qui fera l'objet d'un acte notarié.

Proposition approuvée : Pour : 13

Abstention : 1

4ème délibération : Déclassement d'un chemin rural situé rue Saint Régis, en vue d'une aliénation

Monsieur le Maire porte à connaissance du conseil le courrier adressé par Monsieur Loïc CHARBONNEAU et Madame Justine BELOT, propriétaires des parcelles situées au lieu-dit rue Saint Régis, cadastrées sous les N° H 22 et H 35. Ils souhaitent acquérir le chemin rural situé entre ces deux parcelles, représentant une surface de 54 m2.

Monsieur le Maire explique que rien ne semble s'opposer à la mise en place de la procédure de déclassement (enquête publique) de ce chemin rural, faisant partie du domaine privé de la commune, avant cession à un tiers si l'enquête publique est positive.

Les frais de géomètre sont à la charge de l'acquéreur

Les frais de publication et d'enquête publique seront pris en charge par la commune.

Proposition approuvée à l'unanimité.

4ème délibération : Autorisation de régulariser les mutations foncières en cours par actes notariés.

Monsieur le Maire rappelle que des régularisations foncières sont à traiter concernant les dossiers suivants :

- Mr et Mme BRUAS Mickaël : déclassement d'une partie de chemin rural situé au lieu-dit Le Monteil en vue de son redressement apportant une modification de tracé,
- Mr SALAGNAT Robert : acquisition de terrain au lieu-dit Les Fayettees en vue d'élargir le chemin rural,
- Propriété FOURNEL : acquisition de terrain au lieu-dit Fours en vue d'élargir la voirie communale,
- Mr et Mme DELAGREVOL François : acquisition de terrain au lieu-dit Fours en vue d'élargir la voirie communale.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Questions Diverses :

Le secrétaire de séance,

MOULIN Emmanuel